

AVIS DE MISE EN CONCURRENCE – 16/12/2024 - MODIFICATIF

Gares de : Marne La Vallée Chessy (77 700) et Massy TGV (91 300)

SNCF Gares & Connexions en charge de la gestion et du développement des gares, organise une procédure de consultation en vue de l'attribution d'un contrat d'occupation multigares temporaire du domaine public ferroviaire pour l'occupation d'emplacements commerciaux dédiés aux activités listées ci-après.

La société Retail & Connexions, en charge de la commercialisation des espaces commerciaux en gare, assure la conduite administrative de cette procédure pour le compte de SNCF Gares & Connexions.

I. DESCRIPTION DES EMBLEMES ET CARACTERISTIQUES GENERALES

La présente procédure de consultation fait l'objet d'un lot défini comme suit :

LOT B : 4 emplacements répartis sur 2 gares

GARE 1 : MARNE LA VALLEE CHESSY (3 emplacements) :

- Emplacement N°1 :
Activité autorisée : Coffee Shop
Situé Hall Sud niveau 0, actuellement occupé par l'enseigne Starbucks coffee
– surface 266m²
Surface de vente : 100m²
Surface terrasse : 37m²
Back Office : 129,3m²
- Emplacement N°2 :
Activité autorisée : VAE sandwicherie classique / boulangerie
Situé Hall Sud niveau 0, actuellement occupé par l'enseigne Brioche Dorée
– surface 133m²
Surface de vente : 28,4m²
Surface terrasse : 25m²
Back Office : 79,8m²
- Emplacement N°3 :
Activité autorisée : Activité cible : Fast Casual
Situé dans le hall de gare, actuellement occupé par l'enseigne Prêt à Manger
– surface 129m²

GARE 2 : MASSY TGV (1 emplacement) :

- Emplacement N°4 :
Activité autorisée : Coffee Shop
Situé dans le Hall 1 de la gare, ancienne billetterie SnCF
Surface de 94m²

Durée de l'occupation : 12 ans

Mise à disposition prévisionnelle des emplacements : septembre 2026

Les candidats ont l'obligation de remettre une offre portant sur l'intégralité des emplacements visés ci-dessus. Toute offre excluant une partie des emplacements ne sera retenue.

II. MODALITES SOMMAIRES ET GENERALES DE LA PROCEDURE

Les candidats intéressés par la présente procédure de consultation doivent adresser à la société Retail & Connexions une demande d'envoi de Dossier de Consultation en s'inscrivant sur la présente consultation via le site internet Retail & Connexions. L'ensemble des **emplacements** seront intégrés dans un Dossier de Consultation unique.

Cette demande devra être impérativement reçue avant le : **17 février 2025 à 18h00 délai de rigueur.**

Toute demande reçue après cette date ne sera pas prise en compte.

Seules les demandes directement enregistrées sur le site internet Retail & Connexions seront acceptées.

Cette demande devra comporter notamment :

- Le nom, prénom du candidat ainsi que l'enseigne/société qu'il représente.
- L'adresse électronique à laquelle les candidats souhaitent que leur soit envoyé un courriel dans lequel seront mentionnés les éléments leur permettant de télécharger le Dossier de Consultation ;
- Un numéro de téléphone permettant, le cas échéant, de contacter le candidat.

Après la clôture de dépôts des intérêts, les candidats recevront une notification pour télécharger le Dossier de Consultation directement sur le site internet Retail & Connexions, qui contiendra l'ensemble des informations et documents leur permettant de déposer leur offre.

SNCF Gares & Connexions et la société Retail & Connexions se réservent le droit à tout moment de ne pas donner suite à la procédure, sans indemnité de quelque nature que ce soit.

SNCF Gares & Connexions se réserve le droit d'apporter, au plus tard sept jours avant la date de remise des offres, tout complément et/ou toute modification au Dossier de Consultation.

Seuls les candidats ou leur mandataire dûment habilité, ayant demandé le Dossier de consultation dans le délai susmentionné, pourront déposer leur offre.

La date limite de réception des offres est le : **17 avril 2025 à 18h00 délai de rigueur.**

La date prévisionnelle de signature du contrat est le : **avril 2025.**